

Section 14.—Autres diverses administrations.

Dans les éditions antérieures de l'Annuaire du Canada le présent chapitre se termine par un aperçu des administrations fédérales suivantes: la Commission des Eaux Limitrophes; les Levers Géodésiques du Canada; les Levers Topographiques; les Observatoires du Dominion.

Jusqu'à la fin de 1936 les trois derniers services mentionnés étaient administrés par le ministère de l'Intérieur, mais, comme l'indique le résumé de la législation fédérale (sous l'en-tête "Service Civil") page 1104, le nouveau ministère des Mines et Ressources, inauguré le 1er décembre 1936, a absorbé les anciens ministères des Mines, de l'Intérieur, des Affaires Indiennes et de l'Immigration. Les Levers Géodésiques et les Observatoires du Dominion se sont transformés sous le nouveau ministère, en division des Levers et branche du Génie. Quant aux Levers Topographiques, ils ont été réorganisés. Le Service Cartographique a été absorbé par le Service Hydrographique comme division des Levers et branche du Génie et le travail des levers topographiques confié au Bureau géologique et topographique de la branche des Mines et Géologie.

Les nouveaux ministères ci-haut mentionnés ont été créés dans le but de coordonner le travail des personnels des anciens ministères, dans lesquels, avec le temps, il s'était glissé du chevauchement, ou qui pourraient être administrés plus économiquement sous une direction unique, sans nuire à l'efficacité des services.